

L'ASSOCIATION TARMAC

ANNÉE 2014

Des services diversifiés reposant sur l'accueil, l'écoute, la veille sociale, le logement, l'hébergement, l'emploi, la formation, l'insertion par l'activité économique

Siège social - 143 route de Coulaines - 72190 Sargé Lès Le Mans / 02.43.76.93.81

**1 association départementale, 3 pôles d'activités, 130 professionnels
2000 personnes accueillies, 40 bénévoles**

MOT DU PRESIDENT

Notre jeune association a un projet ambitieux : lutter contre l'exclusion sur tout le territoire Sarthois et assurer un accompagnement de qualité, afin que les plus fragiles d'entre nous, trouvent ou retrouvent leur place pleine et entière de citoyens en toute dignité. La difficile période que nous vivons aujourd'hui se caractérise par la raréfaction des financements publics. La réalisation d'un tel projet associatif, pourtant indispensable à la cohésion sociale sur les territoires, dépend de l'engagement de tous : administrateurs, cadres, salariés, bénévoles et financeurs.

En 2014, nous avons dû relever 3 défis essentiels pour l'avenir de l'association :

1. Valoriser l'association en recentrant le management sur le projet associatif,
2. Améliorer sa lisibilité en communiquant plus avec nos partenaires et assurer sa pérennité en mettant en place un important plan de restructuration interne qui devra nous conduire à l'équilibre financier à moyen terme,
3. Mobiliser tous les acteurs, car l'enjeu n'est rien de moins que de continuer à assumer les indispensables missions tout en tenant compte des baisses de financement, car nous devons répondre aux besoins des plus démunis.

Afin de réaliser ces défis, le conseil d'administration a réalisé un indispensable recentrage de la gouvernance en début d'année, précédé d'un relookage et d'une importante communication autour du projet associatif afin que tous les acteurs

associatifs visualisent clairement nos valeurs, nos missions et perçoivent notre vision participative et démocratique.

Un plan de restructuration a été présenté aux partenaires sociaux et aux financeurs, mis en application à partir de Septembre. Il permet de développer l'accompagnement en logement diffus, ce qui répond mieux aux besoins d'autonomie des personnes dans l'esprit du «logement d'abord» tout en réalisant de nécessaires économies.

L'arrivée de Monsieur PARIS - notre nouveau Directeur Général - fin Août, a permis d'accélérer tous nos projets en cours et en particulier de mettre en place l'évaluation interne, suivi de l'évaluation externe. Avec la mobilisation de tous les cadres et salariés, il a réussi la gageure de terminer les évaluations dans les délais définis par le législateur, soit pour le 31 Décembre 2014.

En 2015, nous devons continuer à lutter pour retrouver nos marges de manœuvres financières et ensuite, innover pour mieux répondre aux besoins des populations. Que tous ceux qui œuvrent à l'accompagnement des personnes en voie d'inclusion en soient remerciés.

Ce rapport d'activité vous permet de mesurer l'ensemble des actions et activités des établissements et actions.

*Hilaire BODIN,
Président*

SOMMAIRE

Mot du président.....1

L'action associative.....2

Les actions de l'année 2014.....2

L'activité du pôle Veille Sociale....3

L'activité du pôle habitat social et santé.....4

L'activité du pôle insertion professionnelle et formation.....5

Le rapport financier.....7

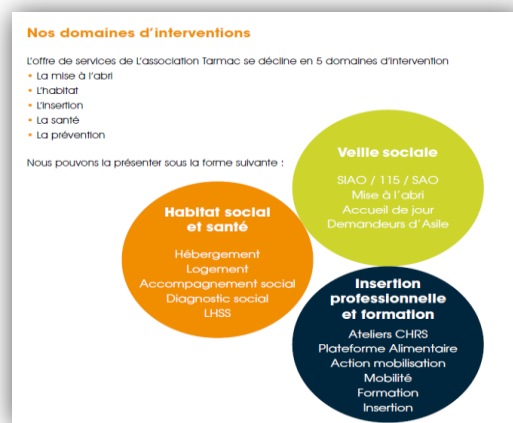
Les éléments liés au personnel....8

TARMAC assume une mission de service public auprès de publics fragilisés. Elle œuvre dans le domaine de l'urgence (mise à l'abri et accueil) comme dans celui de l'insertion (sociale, professionnelle, par le logement...).

S'appuyant sur les valeurs et principes définis dans le projet associatif, la gouvernance associative assume pleinement sa responsabilité et sa représentativité dans un climat de confiance, afin de réaliser une mission essentielle : l'accueil et l'accompagnement de toutes personnes dans la précarité.

Le conseil d'administration veille :

- À la responsabilisation et à la transparence de tous les acteurs de l'association ;
- À l'équilibre des pouvoirs et leur contrôle ;
- À ce que les personnes accueillies soient autant que possible consultées et associées aux orientations associatives ;
- À la lisibilité du projet, à la valorisation de son objet et l'affirmation de l'identité associative.



LES ACTIONS DE L'ANNÉE 2014

L'association en 2014 a initié ou poursuivi plusieurs chantiers à portée globale :

- Réalisation des évaluations externes et internes pour les cinq établissements habilités (CHRS, Ateliers CHRS, CHRS Halte Mancelle, CADA, Lits Halte Soins Santé) ;
- Rédaction des projets d'établissements pour les cinq établissements suscités ;
- Evolution de l'offre de service du CHRS 209 places : redéploiement des moyens du CHRS Hélios (hébergement collectif vers des places en diffus) ;
- Travail sur la création d'une résidence sociale en diffus (11 places) ;
- Travail sur l'optimisation de nos espaces occupés ;
- Mise en place (décembre 2014) d'un service transversal de maintenance et de rénovation des logements (Dispositif Logistique des infrastructures – DLI) visant à améliorer les conditions d'accueil des personnes et le délai de vacances des logements ;
- Travail sur le modèle de fonctionnement et l'équilibre économique des « Jardins de Vaujoubert » (chantiers d'insertion IAE) : création d'un plan de production, orientations déterminées ;
- Mise en place de la plateforme alimentaire visant la récupération des denrées alimentaires sur le département de la Sarthe (projet expérimental) ;
- Mise en œuvre (via un appel à projet du Conseil Général de la Sarthe) d'une action d'accompagnement des personnes bénéficiaires du RSA éloignées de l'emploi (action mobilisation) (expérimentation 2014-2015) ;
- Travail autour du projet de service de l'auto-école sociale. Les axes : diversification des publics accompagnés, notamment ;
- Travail sur les modalités de réponse à l'appel à projet FSL – CG72 en coopération avec ADGESTI, Nelson Mandela, Sauvegarde Mayenne Sarthe, AISP ;
- Travail collaboratif (intégrant les partenaires financeurs, les instances représentatives du personnel, l'ensemble des membres du CODIR) engagé par la gouvernance associative autour du « plan de retour à l'équilibre de l'association ».

Tous ces chantiers et réalisations concourent à mettre à niveau l'offre de service de TARMAC en lien avec les exigences de qualité, de la réglementation et ce dans le cadre des budgets accordés.

L'ACTIVITÉ DU PÔLE VEILLE SOCIALE

Le pôle veille sociale est composé de dispositifs de mise à l'abri, de services pour demandeurs d'asile, de deux accueils de jour.

Les dispositifs de mise à l'abri : SIAO, SAO, 115, appartements d'urgence

Le nombre d'entretiens réalisés par le Service d'Accueil et d'Orientation (SAO) est passé de 2261 en 2013 à 1848 en 2014. Cette baisse significative est la conséquence de la mise en place d'une nouvelle organisation de travail au sein du service. Le nombre de dossiers sociaux et d'appels téléphoniques sont identiques depuis 2012.

Caractéristiques du public (tendances) : hommes seuls entre 25 et 34 ans vivant sur l'agglomération du Mans. La problématique des personnes âgées de 55-64 ans devient prégnante. 112 personnes ont sollicité le service pour « violences conjugales » (femmes et hommes).

La plateforme 115 a comptabilisé 11 800 appels en 2014 contre 8 911 en 2013 (comprenant les demandes de renouvellement de prise en charge hebdomadaire à l'hôtel). 1 360 personnes ont formulé une demande d'hébergement (données stables depuis 2012). Le taux de réponse positive a augmenté en 2014, conséquence de l'ouverture de dispositifs d'urgence (Vidal et René Clair). Cette tendance s'inverse pour les personnes isolées.

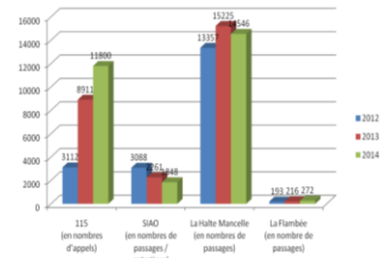
Caractéristiques du public (tendances) : hommes seuls ou familles avec enfants, de moins de 45 ans, hors Union Européenne (4 962 personnes) et d'origine française (2 365 personnes).

7 familles ont été accompagnées via les appartements d'urgence (dispositif ALT – Allocation Logement Temporaire) : 4 sur Allonnes et 3 sur Coulaines.

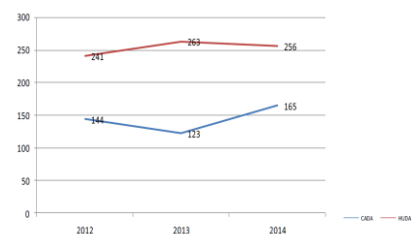
Caractéristiques du public (tendances) : familles monoparentales, adulte référent âgé entre 28 et 40 ans, sans ressource et d'origine d'Afrique Noire ou de Russie.

Les demandeurs d'asile : CADA, HUDA

Le Centre d'Accueil de Demandeur d'Asile (CADA) et le service d'Hébergement d'Urgence pour Demandeur d'Asile (HUDA) ont accueilli 421 personnes en 2014 contre 386 en 2013. L'année 2014 a été marquée par une importante augmentation des accueils. Ceci est dû en partie à l'accélération du traitement des dossiers de demande d'asile. Par ailleurs depuis septembre, les dossiers de demandes de régularisations qui étaient en instance ont été traités dès l'arrivée de la nouvelle Préfète. Les sorties du dispositif ont été à 61 % réalisées sur des dispositifs type « post-CADA ». L'accès à un logement autonome reste ici peu marqué : 28%. En majorité, les admissions se sont faites à partir des structures d'hébergement de demandeurs d'asile locales.



Évolution de l'activité 115, SAO, accueils de jour sur 3 ans



Évolution de l'activité CADA, HUDA entre 2012 et 2014

Le CADA et l'HUDA ont accueilli en majorité des couples ou femmes seules avec enfant, d'Afrique Noire et de Russie. La durée moyenne d'accompagnement est de 15 mois.

Les accueils de jour : Halte Mancelle, La Flambée

Les accueils de jour ont enregistré 14 546 passages (Halte Mancelle) et 272 passages (La Flambée). On note une augmentation du nombre de personnes accueillies, notamment sur ce dernier dispositif. Pour la Halte Mancelle, l'arrêt de la domiciliation en 2013 a eu un impact global sur l'activité : le nombre de repas et de douches est en légère diminution.

Caractéristiques du public (tendances) : hommes entre 25 et 40 ans, provenant de l'Union européenne. Pour la Flambée, l'établissement connaît une activité en légère augmentation. Des ateliers de prévention, éducatifs sont mis en place.

Caractéristiques du public (tendances) : hommes de 35 à 65 ans, vivant sur le Mans, venant de la rue ou orienté par la Halte Mancelle.

Le parcours résidentiel jeunes

Le projet vise à fluidifier les parcours résidentiels des jeunes âgés de 18 à 25 ans. 100 personnes ont été accompagnées au cours de l'année 2014.

Caractéristiques du public (tendances) : majorité d'hommes sans ressources. L'âge moyen : 19 ans pour les femmes, 24 ans pour les hommes.

Les solutions de sortie du dispositif : logement autonome, solution d'hébergement chez un tiers et/ou auprès de parents. Le temps moyen d'accompagnement est de 6 mois.

L'ACTIVITÉ DU PÔLE HABITAT SOCIAL ET SANTÉ

Le pôle habitat social et santé est composé d'un centre d'hébergement et de réinsertion sociale (collectif et diffus), des lits halte soins santé et d'actions d'accompagnement vers et dans le logement.

Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) : 209 places

L'activité CHRS a connu une légère baisse en 2014. En effet, nous constatons une baisse du nombre de journées réalisées en 2014 passant d'un taux d'occupation de 95 % en 2013 à 88 % en 2014. Le différentiel de journées non réalisées par rapport au nombre de journées autorisées (72 471 journées accordées contre 64 815 journées réalisées) s'expliquent par :

- **Le taux d'occupation des logements (laps de temps dédié à la rénovation des logements, notamment en diffus).** La mise en place d'une politique de gestion du patrimoine (via la mise en place d'un service spécifique) doit permettre une réduction des temps d'intervention au profit d'une amélioration du taux de rotation des personnes accueillies sur l'année, une programmation plus efficiente des travaux d'entretien (actions préventives) et une optimisation des coûts d'entretien / travaux du parc

- **Le manque de logements constatés dès novembre 2014 pour être à pleine capacité (190 places mobilisables au 31.12.2014 contre 209 places autorisées).** Depuis le dernier semestre de l'année 2014, la direction générale et l'équipe de direction du pôle Habitat ont conduit la réorganisation des CHRS collectif dont le redéploiement des places d'Hélios vers le diffus. A ce jour, malgré nos alertes (à la Préfecture, DDCS Sarthe, Collectivités Locales, Bailleurs sociaux...), nous constatons une difficulté importante à capter de nouveaux logements sur l'agglomération mancelle. L'ensemble des bailleurs sociaux a été rencontré, des élus locaux sollicités, ... en vain. L'association recherche activement des logements via des bailleurs privés (un communiqué de presse a été diffusé en mars 2015).

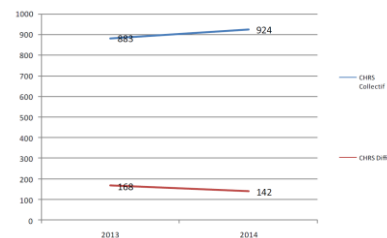
L'absence de mobilisation de places d'urgence dans le cadre du dispositif « plan hiver 2013-2014 » a permis au CHRS d'avoir une activité continue.

43 % des personnes accueillies sortant du dispositif « CHRS » ont été accompagnées vers une solution d'hébergement via les bailleurs sociaux.

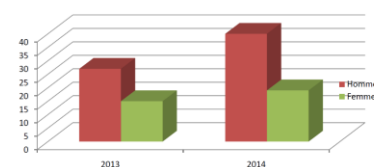
Caractéristiques du public accompagné (tendances) : 67 % provenant du Mans (14% hors département), majoritairement des hommes (avec augmentation constante du nombre de femmes avec enfants admises depuis 2012), âge moyen de prise en charge se situe entre 40 et 50 ans, temps de moyen de prise en charge de 10 mois (taux de rotation s'améliorant depuis 2012).

Le Lit Halte Soins Santé : 11 places

Le service des lits halte soins santé a accueilli



Évolution de l'activité CHRS entre 2013 et 2014



Évolution de l'activité LHSS entre 2013 et 2014

59 personnes en 2014 : 19 femmes et 40 hommes, soit 17 admissions supplémentaires par rapport à l'année précédente. La moyenne d'âge des usagers accompagnés au cours de l'année est de 40 ans (dont 7 personnes de moins de 20 ans). La durée de séjour est de 52 jours (en moyenne sur les 12 mois).

Les dispositifs d'accompagnement vers et dans le logement : FSL, AVDL

Le Fonds de solidarité pour le logement (FSL) est financé par le Conseil Départemental (anciennement Conseil Général). En 2014, 371 mesures ont été réalisées (84 dossiers reçus) : 65 personnes ont bénéficié d'un accompagnement, les autres d'une évaluation uniquement. 27 personnes ont accédé à un logement autonome.

L'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) est financé par l'État. En 2014, 62 personnes ont bénéficié d'un accompagnement dans le cadre de l'AVDL, dont la moitié auprès de personnes isolées.

Caractéristiques du public (tendances) : personnes isolées (augmentation de la problématique de santé mentale), délai d'accompagnement entre 6 mois et 1 an.

Le dispositif FAJ : Fonds d'Aide aux Jeunes

Le Fond d'Aide aux Jeunes est un dispositif d'accompagnement social global des jeunes de moins de 25 ans. Nombre de mois mesure conventionnés : 90 / nombre de mois mesures réalisés : 94.

Caractéristique du public (tendances) : autant d'hommes que de femmes, âgés entre 21 et 23 ans (majoritairement), vivant dans un logement autonome ou en CHRS.

L'ACTIVITÉ DU PÔLE INSERTION PROFESSIONNELLE ET FORMATION (1/2)

Le pôle insertion professionnelle et formation est composé d'actions dédiées à l'emploi, à l'insertion professionnelle, à la mobilité et à la formation.

Les ateliers CHRS : 20 places

Les ateliers CHRS proposent des activités de remobilisation par le travail (deux activités : menuiserie et bâtiment). Au 1^{er} juillet 2014, la capacité d'accueil des ateliers CHRS est passée de 32 à 20 places : arrêt de l'activité maraîchage et de l'accompagnement socioprofessionnel (redéploiement des moyens vers le dispositif d'hébergement, notamment). En conséquence, le taux d'occupation est passé de 66% (premier semestre) à 81 % (second semestre). 101 personnes ont été accueillies sur cet établissement (81 entrées et 82 sorties). La totalité des admissions provient des structures relevant du PDAHI (Plan Départemental Accueil, Hébergement et Insertion) répondant ainsi à l'objectif de l'autorité de tarification (contre 88% en 2013 et 50% en 2012). On constate également une augmentation de la durée d'accompagnement (6 à 12 mois), entraînant une diminution du taux de rotation du public bénéficiant de ce dispositif.

Caractéristiques du public (tendances) : majorité d'hommes, résidant sur l'agglomération du Mans, âgés entre 26 et 35 ans.

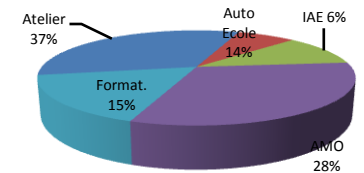
Les Jardins de Vaujoubert (IAE)

Le chantier d'insertion par l'activité économique (IAE) « Vaujoubert » de l'association TARMAC existe depuis 2002. L'activité support à l'insertion est le « maraîchage biologique ». Le chantier d'insertion est adhérent au réseau Cocagne. Ces missions : insertion sociale et professionnelle de personnes en difficultés ; la production et la distribution de légumes cultivés en agriculture biologique ; collaborer avec le secteur professionnel et participer au développement de l'agriculture biologique, (action sociale, réseau agriculture bio, mutualisation ...).

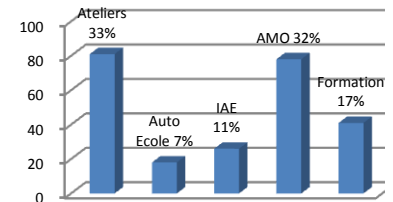
Déficitaire depuis de nombreuses années, les Jardins de Vaujoubert ont fait l'objet d'un plan de restructuration (en cours en 2015) : demande de postes supplémentaires et diversification des métiers proposés (aide jardinier, animation réseau, livraison, logistique...), redéfinition du modèle économique (plan de production avec objectifs de commercialisation), rénovation de la politique de recrutement et augmentation progressive du nombre d'heures de travail (de 20H à 24 H par semaine).

Conventionné pour 15 postes (10 État, 5 RSA), le chantier a recruté 26 personnes sur l'ensemble de l'année (19 RSA, 7 État). Durée moyenne du contrat de travail : 7 et 12 mois. Sortie dans l'emploi : 13% des salariés.

Caractéristiques du public (tendances) : égalité entre les hommes et les femmes, entre 36 et 45 ans provenant de la ville du Mans, ayant un profil de niveau 5 (BEP, CAP...), peu d'expériences professionnelles, (pour certains d'entre eux : passé judiciaire, difficultés à communiquer en français).



Répartition de l'activité sur les actions du pôle IFP (en nombre de personne)



Nombre d'admissions réalisées en 2014 par action (en nombre de personne)

L'auto-école sociale

L'auto-école sociale permet à des publics en difficulté(s) d'obtenir le permis de conduire (problématique d'insertion professionnelle). L'association TARMAC est prestataire de la plateforme mobilité de Wimoov. L'auto-école sociale bénéficie aux bénéficiaires du RSA (20 places). Une extension du public est envisagée en 2015. Depuis juillet 2013, 39 personnes ont été accompagnées.

82% des personnes présentées à l'examen du code, l'ont obtenu dont 50% à la première présentation. 69% des personnes présentées à l'examen de conduite, l'ont obtenu dont 37% à la première présentation.

Le taux de réussite de l'auto-école sociale de TARMAC est de 75%. A titre indicatif, la moyenne nationale est de 62% de réussite à la conduite en 2013.

La durée d'accompagnement (code et conduite) est située entre 7 et 12 mois, dans le respect de la notification du financeur.

Caractéristiques du public (tendances) : Majorité de femmes, résidant sur la ville du Mans (86%), âgées entre 26 et 45 ans.

Le dispositif de formation

L'objet de la formation est l'accompagnement et l'aide à l'élaboration d'un projet professionnel du jeune tout en tenant compte des différentes problématiques qui peuvent constituer des freins à son évolution. L'action de formation de TARMAC est inscrite dans un programme régional « Je M'oriente, Je Me Prépare ». Nous avons accueilli 41 personnes (3 sessions).

Le pôle insertion professionnelle et formation est composé d'actions dédiées à l'emploi, à l'insertion professionnelle, à la mobilité et à la formation.

Le public concerné : 18-25 ans orientés par la mission locale. La durée d'accompagnement est de 6 mois.

Caractéristiques du public (tendances) : Egalité entre les hommes et les femmes stagiaires, résidant sur l'agglomération du Mans (à noter que 17% sont hors Le Mans), âge moyen de 19 ans.

L'action mobilisation

L'action mobilisation est un service expérimental 2014-2015 financé par le Conseil Départemental de la Sarthe. Cette action vise à remobiliser les personnes bénéficiaires du RSA par un accompagnement social prenant en compte les besoins et les parcours de vie.

En 2014, les deux professionnelles de l'action ont accompagné 78 personnes (contre 163 places autorisées), résultant d'un manque de prescription (par les services du CCAS du Mans et des circonscriptions du Conseil Départemental). La durée moyenne d'accompagnement est de 2 mois.

Caractéristiques du public (tendances) : Egalité entre les hommes et les femmes, résidant sur l'agglomération du Mans, âge moyen de 50 ans.

La plateforme alimentaire

Mise en place en janvier 2015, la plateforme alimentaire a une vocation départementale pour récupérer les denrées alimentaires non consommées et consommables en circuits courts. Les objectifs : améliorer l'alimentation des populations hébergées par un approvisionnement régulier en produits frais, promouvoir le lien social et des habitudes alimentaires favorables à la santé, favoriser des économies des centres d'hébergements notamment en matière d'achat alimentaire.

Au cours de l'année 2014, une convention a été signée entre le Collège Berthelot et l'association TARMAC pour récupérer les repas non consommés au profit des bénéficiaires de la Halte Mancelle.

Les subventions ont diminué entre 2014 et 2013, les charges ont, quant à elles, augmenté : ce qui produit un déficit sur l'année 2014 de (-) 376 318,57 euros.

	2013	2014
Résultat	-162909,15	-376318,57

Malgré un fort niveau de financements annuels, le **pôle Veille Sociale** réussit à équilibrer les charges et les produits. Des nombreuses actions doivent anticiper le report de fonds sur l'année suivante : ce point fera l'objet de dialogue de gestion pour permettre de négocier l'affectation des excédents.

Sur le **pôle Habitat Social et Santé**, le processus de transformation du CHRS Hébergement qui se travaille depuis 2013 a produit des dépenses exceptionnelles de transition, notamment les dépenses de moyens humains temporaires dans l'attente de transfert d'équipe entre site. Des événements ponctuels à prendre en compte à l'avenir ont concerné des niveaux d'activités insuffisants, notamment pour le FSL, qui n'ont pas permis d'obtenir les produits pour couvrir les charges.

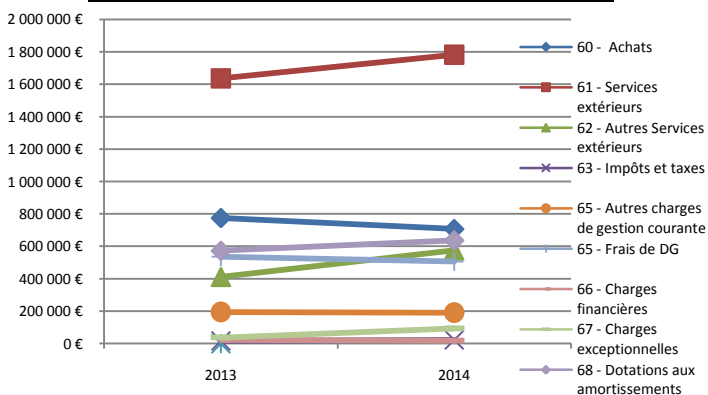
Enfin, le pôle Insertion Professionnelle et Formation subit des déséquilibres importants entre les produits et les charges. Son activité financée « à la mesure réalisée » engage des déficits, comme nous le constatons sur plusieurs actions en 2014.

Réduction importante de charges entre 2013 et 2014

Au global, nous constatons que les principales évolutions de charges concernent :

- Réductions sur les achats, masse salariale, autres charges de gestion courante/DG et charges financières ;
- Augmentations sur les services extérieurs (loyers et entretien) et les prestations externes (intérim, spi pour la sécurité de Noguès/HUDA, honoraires de consultants notamment pour analyse de la pratique).

Evolution des charges entre 2013 et 2014 (hors salaire)



Les charges de personnel, quant à elles, diminuent de 13 093.00 € (masse salariale brute).

Les ratios des charges les plus importantes

Les achats : nous retrouvons ici les achats de matières premières, fournitures et matériaux pour les activités comme les ateliers CHRS, Vaujoubert mais aussi les énergies (eau, électricité, gaz) qui concernent toute la partie d'hébergement collectif et diffus.

Cette dépense représentait 7.39% des charges en 2014 (contre 8.38% en 2013).

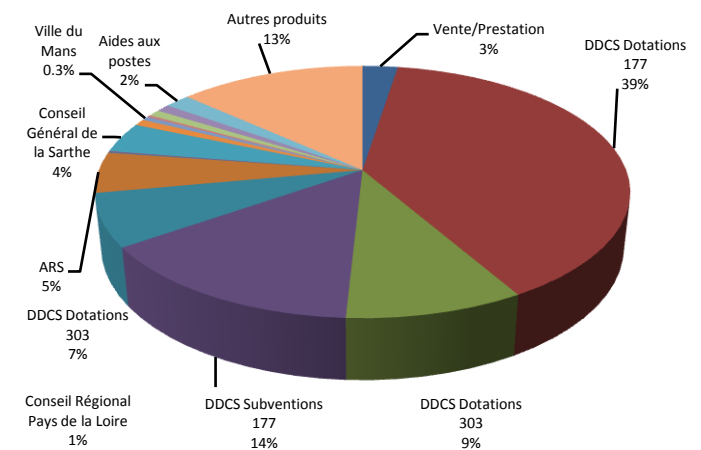
La masse salariale reste la principale charge de l'association 52.60% des charges en 2014 (contre 54.54% en 2013).

Les services extérieurs : locations mobilières et immobilières, entretien et réparation, assurances représentaient 18.63% des charges en 2014 (contre 17.70% en 2013).

Les produits d'exploitation de l'association

Ce qui caractérise l'année 2014 est la baisse des subventions de - 185 101 euros.

Part des financeurs dans le financement des activités de l'association en 2014



Les financements attribués en 2014 ont été marqués par une forte baisse pour certains financements notamment pour :

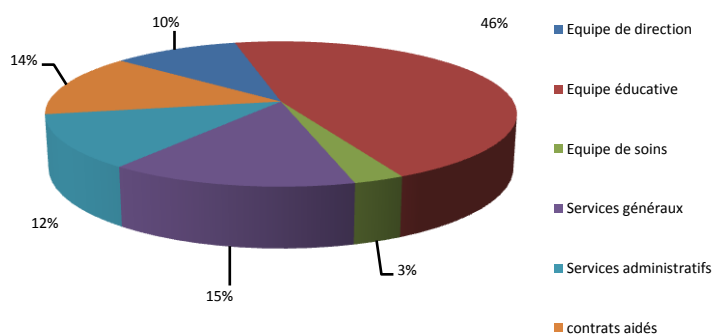
- les politiques d'accueil et d'hébergement des demandeurs d'asile (fin de l'AUDA, baisse des budgets HUDA et CADA)
- le Conseil Général de la Sarthe avec la fin des dispositifs l'Etape, l'accompagnement social de la Halte mancelle, un niveau de mesures FSL inférieur, la fin de la plateforme mobilité et la réduction du budget auto-école

Les augmentations de produits en 2014 concernent la politique AHI (BOP 177), les financements de l'ARS et MILDECA mais aussi les aides aux postes ont été plus sollicités par l'association qui a mis en place des contrats aidés. Enfin, les autres produits mettent en évidence les reports des excédents réaffectés par les financeurs (fonds dédiés).

LES ÉLÉMENTS LIÉS AU PERSONNEL EN 2014

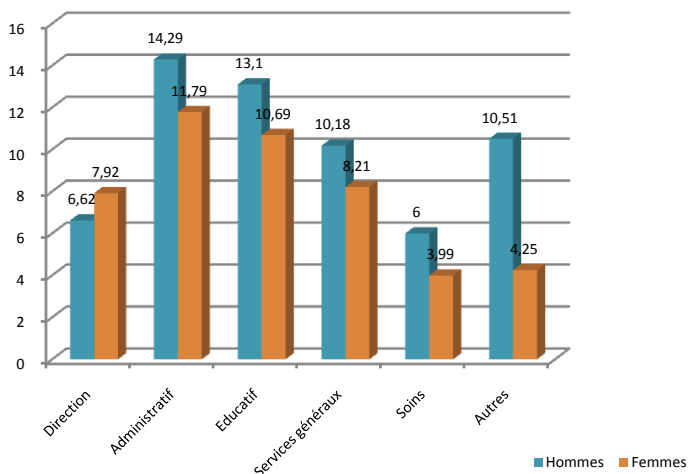
Au 31 décembre 2014, l'association TARMAC est composée de 127 salariés (soit 108.24ETP). La répartition par catégorie professionnelle est la suivante :

La répartition des salariés par catégorie professionnelle (au 31.12)



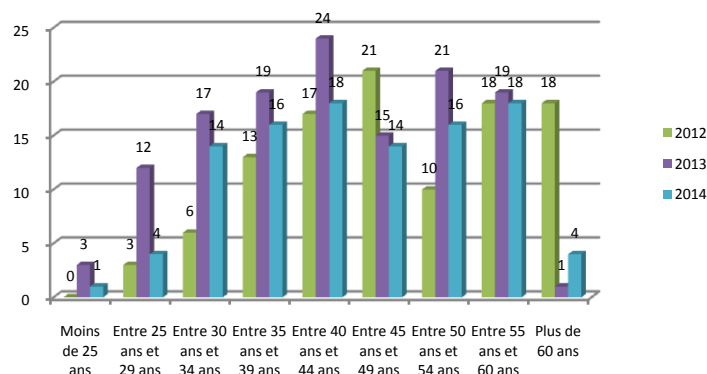
Nous constatons que 60% des salariés sont des personnels éducatifs et d'accompagnement. Les autres sont dédiées sur des fonctions d'encadrement (10%) et des missions supports (personnels administratifs, services généraux et personnels techniques) au service du fonctionnement de la structure, de la qualité de l'accueil et de la prise en charge des personnes accueillies (30%).

L'ancienneté des salariés (en ETP) (au 31.12)



L'ancienneté moyenne des salariés de l'association est de 8.75 années. Nous constatons cependant que l'ancienneté moyenne des salariés de plus de 55 ans est de 14.44 années dont 22% d'entre eux sont sur des postes d'encadrement et 52% sont des hommes.

La pyramide des âges (en personne physique) (au 31.12)



La moyenne d'âge des salariés est de 44.45 ans.

A la lecture des pyramides des âges, nous observons un déséquilibre entre les hommes et les femmes (forme en violon) ; une forte proportion de personnel féminin et un certain vieillissement chez le personnel masculin (52% ont plus de 55 ans).

En 2013, 2014, nous avons eu peu de départ à la retraite contrairement à 2012. De plus, l'association étant dans un contexte économique contraint, nous avons axée notre politique RH sur une dynamique de mobilité interne donc les recrutements à l'externe ont été rares. Ce qui explique le changement minime de la structure de la pyramide des âges.

La formation

En 2014, les conditions de départs des salariés en formation n'ont pas été favorables. Certains événements sont venus impacter la mise en œuvre du plan de formation. Nous pouvons l'expliquer du fait de l'intensité de l'activité et de la charge de travail des professionnels, de nombreux changements organisationnels et d'adaptation de l'offre de service, de la gestion en flux tendus à moyen constant ou en baisse de certains dispositifs de l'association.

Pour autant, le bilan global du plan de formation 2014 est positif sur de nombreux points, à savoir :

- Nous avons soutenu et mis en œuvre de nombreux dispositifs de formation individuels, tels que des bilans de compétences. Et le résultat global est positif pour la majorité des personnes concernées et a pu aboutir à la construction de projets professionnels et déboucher sur des demandes de CIF.
- L'action collective sur la thématique de l'accompagnement des publics souffrant de problématiques psychologiques animée par un partenaire local, a permis de perfectionner nos pratiques et développer les compétences des professionnels afin de garantir une mission de qualité aux personnes accueillies.
- Dans le domaine de la sécurité, la montée en charge progressive de la fonction de Responsable sécurité, maintenance et qualité, a permis une meilleure détection des besoins et une amélioration dans l'organisation des formations correspondantes aux besoins de la structure dans le respect des obligations légales et réglementaires.

838 heures de formation ;
43 stagiaires ;
49 % pôle habitat, 37% pôle insertion, 9% pôle veille sociale et 5% pôle ressources.